REPUBLIQUE DU CONGO

DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX (DGGT)

SERVICES DE CONSULTANT

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°2026-001/MCIDAT/DGGT-CMPR-DMP

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE POKOLA–GOUGA (FRONTIERE RCA).

« CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX »

Le Gouvernement de la République du Congo a signé, avec la République Populaire de Chine, un Accord-cadre de coopération pour la construction d'infrastructures à travers la société Hunan Construction Investment Group Co., Ltd.

A cet effet, il envisage, pour la mise en oeuvre du projet d'aménagement de bitumage de la route Pokola–Gouga/Frontiere RCA (Corridor 13), qui s'inscrit comme une composante majeure du dispositif, recruter un bureau d'études qui sera en charge du **« Contrôle et surveillance des travaux »**.

Les Services de Consultant consistent à :

- Assurer le controle et la surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Pokola-Gouga (frontière RCA) avec un linéaire total de 576,3 km comprenant 542,55 km de voie principale et 33,75 km de pénétrantes reparti en six (06) tronçons à savoir :
  - ✓ **Pokola–Dzaka - Mboua**, d'une longueur de 123,00 km ;
  - ✓ **Mboua–Epena**, d'une longueur de 54,00 km ;
  - ✓ **Epéna–Impfondo - Dongou**, d'une longueur de 136,70 km et 33,75 km de pénétrantes sur les trois localités ;
  - ✓ **Dongou–Enyellé**, d'une longueur de 102,25 km ;
  - ✓ **Enyellé–Bétou**, d'une longueur de 71,85 km ;
  - ✓ **Bétou–Gouga**, d'une longueur de 54,75 km ;
- Faire respecter les prescriptions techniques et les autres clauses du contrat des travaux ;
- Faire un suivi administratif et financier des travaux et ;
- Réceptionner les travaux exécutés selon les règles de l'art et dans les délais impartis.

La Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT) invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux : **Bureaux d'études.**

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les Bureaux d'études ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

La DGGT dressera une liste restreinte de six (06) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera la "Demande de Propositions" pour la réalisation des Prestations requises.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en versions physique (un original et deux copies) et numérique (conforme à l'original), au plus tard le ***21 juillet 2026*** *à* ***12h30 (heure locale)*** et porter expressément la mention **« PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE POKOLA–GOUGA (FRONTIERE RCA) : Contrôle et surveillance des travaux ».**

A l'attention de Monsieur le Délégué général aux grands travaux.

Adresse : Ex immeuble du Ministère du plan-Coordination des Marchés Publics et de la Règlementation 5ème étage, portes 506 et 509, Place de la république (ex rond-point du CCF) - Brazzaville–République du Congo.

Les enveloppes des candidatures devront portées la mention : **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.**

Courriel : **contact@dggt-gouv.cg**

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 9:30 à 14h.

Fait à Brazzaville, le 18 JUIN 2026

Le Délégué général aux grands travaux,

Oscar OTOKA.